

CSLD BASKET

SAISON 2017-2018

Licence offerte pour tous ceux qui rapporteront plus de 250€ de dons pour le club.

Comment vous licencier ?

En fournissant les documents suivants remplis :

1. le document de la Fédération Française de Basket-Ball

S'il s'agit d'une licence joueur, entraîneur ou loisirs, deux cas se présentent :

- 1) Pour une création faire remplir le certificat médical par votre médecin qui vous autorise la pratique du basket-ball en compétition.
- 2) Pour un renouvellement remplir le questionnaire de santé joint au document FFBB et ne pas oublier de signer l'attestation correspondante.

ATTENTION : si au questionnaire de santé une seule réponse est positive il faut fournir un certificat médical. Par votre licence le club vous offre une assurance minimum, n'oubliez pas de signer ; si vous souhaitez une assurance supérieure cochez les cases correspondant à vos choix.

2. La fiche d'inscription au club

3. Le paiement à l'ordre du CSLD Basket (possibilité de payer en plusieurs fois).

4. Une pièce d'identité pour les joueurs majeurs ou le devinant au cours de la saison

5. 2 photographies d'identité.

Catégories	Age	Coût de la licence <i>Avec pack offert</i>	Montant de la mutation
Séniors	Nés à partir de 1997	165€	60€
Juniors	Nés en 1998-1999-2000	165€	60€
Cadet(te)s	Nés en 2001-2002	145€	60€
Minimes	Nés en 2003-2004	145€	35€
Benjamin(e)s	Nés en 2005-2006	145€	-
Poussin(e)s	Nés en 2007-2008	130€	-
Mini-poussins	Nés en 2009-2010	130€	-
Baby	Nés après 2011	130€	-
Loisirs		85€	-
Entraîneurs/officiels		85€	50€
Dirigeants		70€	-

- Les frais de mutation ne concernent que les joueurs licenciés dans un autre club en 2016-2017. Ils correspondent à la moitié de ce que le club doit verser au comité de Côte d'Or pour avoir le droit de faire jouer le nouveau licencié.

Quand pouvez vous rapporter vos documents ?

- En les retournant par courrier dès que possible à :

CSLD BASKET
Centre Municipal des Associations - Boite L7
2 rue des Corroyeurs- 21000 DIJON